

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 424 Arrêté de promulgation n° 424 du 26 mars 1964

n° 424

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 mars 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 64-231 du 14 mars 1964 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 62-1292 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel (J.O.R.F. du 17 mars 1964, p. 2491). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef au Territoire en mission : Le Secrétaire général
chargé de l'expédition des affaires courantes
Maurice

LEVALLOS